La cohérence entrepreneuriale

CERTIFICAT FIN DE PARCOURS “DÉCIDER”

Un parcours conçu pour construire une activité plus claire, plus cohérente et plus soutenable,
en accord avec sa réalité, ses priorités et sa manière d'entreprendre.

Ce certificat est décerné à

Marie Dominique Boneu Hyman

Parcours complété le : 06 Octobre 2026

Vous n'avez pas construit une activité parfaite.
Vous avez construit une activité qui peut vous ressembler et durer.

Participant.e

Amandine & Gaëlle
A&G Cohérence

Attestation de fin de parcours délivrée par A&G Cohérence. Ce document atteste du suivi du programme et ne constitue pas un diplôme ou une certification professionnelle reconnue par l'État